



Rupture devis d'entretien

Par pacifique clean

bonjour , je voudrais des renseignements au sujet d'un client qui veut rompre mon contrat pour changement de locaux , ou soi disant les bailleurs des nouveaux locaux leur impose le nettoyage , alors que j'ai un contrat signer , et que je me déplace sans problème pour les nouveau locaux.

quel sont mes droit ?

merci

pacifique clean